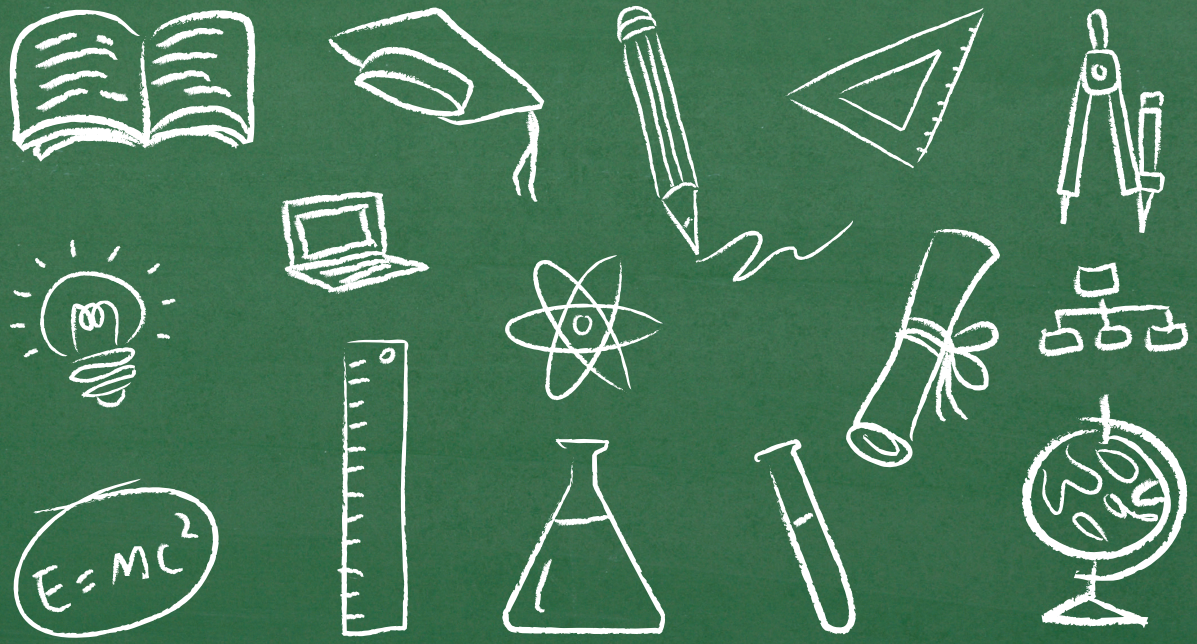
L'Ontario

Un chef de file mondial en assurance de la qualité

Rapport annuel 2009|2010



CEQEP

Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
The Postsecondary Education Quality Assessment Board

Notre vision

Inspirer l'excellence dans le domaine de l'éducation en assurant un leadership en assurance et en amélioration de la qualité

Nos principes directeurs

Responsabilité et écoute à l'égard du ministre et des autres intervenants

Transparence des critères et des processus

Collaboration, collégialité et consultation

Évaluation fondée sur des normes

Encourager l'appropriation et la responsabilisation à l'égard de l'assurance et de l'amélioration de la qualité

Prise de décisions basée sur des données factuelles

Ouverture au changement

Équité et éthique

La commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire

Mandat

Garantir la qualité des programmes et des fournisseurs

La Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP) évalue toutes les demandes de consentement ministériel confiées par le ministre de la Formation et des Collèges et Universités en application de la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire* et formule à son intention des recommandations sur la qualité des programmes et des établissements.

La Loi permet à tout établissement non habilité par une loi de l'Ontario à offrir des programmes préparant à un grade universitaire ou à utiliser le terme « université » de demander le consentement du ministre afin de pouvoir le faire. La Commission établit et met en oeuvre des normes d'évaluation des programmes et des établissements qui sont reconnues sur le plan international.

En remplissant son mandat, la Commission contribue à étoffer la liste des programmes de qualité menant à un grade universitaire et destinés aux Ontariens qui doivent composer avec une économie et une culture de plus en plus complexes et axées sur le savoir. La qualité des programmes et la réussite des étudiants qui les suivent sont des conditions essentielles pour l'avenir de l'Ontario.

En veillant à ce que ses normes reflètent des pratiques reconnues, la Commission joue un rôle de source d'information et de réflexion sur les normes et les activités nationales et internationales en matière d'assurance de la qualité de l'enseignement.

Engagement envers la qualité

L'excellence que l'Ontario exige et mérite

- Élaborer et maintenir des normes reconnues sur les plans national et international en ce qui concerne le niveau des grades universitaires.
- Établir des critères de référence clairs pour l'évaluation des programmes et des établissements.
- Obtenir l'avis d'experts hautement qualifiés sur les programmes et les établissements.
- Évaluer les demandes au regard de normes élevées et des engagements des demandeurs.
- Exiger des demandeurs qu'ils procèdent à des révisions internes complètes de leurs propres programmes.
- Inclure des échantillons de travaux individuels d'étudiants dans les évaluations des programmes.

Engagement envers la transparence

Indépendance, transparence et responsabilité

- Publier les normes, critères de référence et procédures de la Commission.
- Publier les demandes sur le site Web de la Commission.
- Obtenir l'avis d'experts indépendants hautement qualifiés.
- Protéger les intérêts des étudiants.
- Permettre aux intervenants de formuler des commentaires.
- Publier les recommandations faites au ministre, ainsi que ses décisions.

Message du président



Activités de la Commission

Le dernier exercice s'est déroulé sous le signe de la réflexion et de l'autoévaluation, la Commission se préparant à l'examen externe de ses opérations. La Commission a continué de s'acquitter de son rôle consultatif auprès du ministre, et a tenu 11 réunions (dont 10 en personne et une par téléconférence). Outre son suivi régulier des progrès réalisés pour mettre les recommandations de l'autoévaluation en œuvre, la Commission a étudié plus de 25 questions qui lui ont été soumises au sujet des critères, des politiques et des procédures.

La Commission a établi deux nouveaux comités permanents cette année : un comité des arts libéraux et un comité de l'éducation à distance. Les membres du comité des arts libéraux sont spécialistes de l'étude des arts libéraux ou de l'éducation générale dans une perspective pédagogique. La Commission forme un sous-comité composé de membres du comité des arts libéraux pour examiner les demandes qui visent à offrir un programme menant à l'obtention d'un diplôme universitaire de premier cycle, afin de vérifier si ceux-ci comprennent, en plus du principal domaine d'études, un volet important d'arts libéraux. La Commission a créé un comité permanent sur l'éducation à distance dont les membres possèdent de solides connaissances sur l'enseignement à distance et la technologie éducative. La Commission forme un sous-comité composé de membres du comité de l'éducation à distance pour examiner les demandes qui comportent un volet d'apprentissage en ligne.

En 2009-2010, le ministre a transmis à la Commission 30 demandes à examiner : 16 de ces demandes émanaient de collèges d'arts appliqués et de technologie, 13 d'établissements publics, et une d'un établissement privé. La majorité des demandes, soit 16, visaient un consentement permettant d'offrir des programmes de premier cycle ou d'enseignement supérieur, cinq, le renouvellement d'un consentement existant, et neuf, la modification d'un consentement existant.

La Commission a donné cette année son approbation à 27 comités d'évaluation. Ses délibérations ont porté notamment sur l'examen de 37 rapports d'évaluation de la qualité et de cinq rapports d'examen d'établissement. La Commission a formulé 32 recommandations à l'intention du ministre.

Autoévaluation

Lors de sa réunion de décembre 2008, la Commission a approuvé un mandat d'autoévaluation portant sur tous les aspects des activités qu'elle a menées durant ses sept premiers exercices. Cette étude doit assurer la rigueur et la transparence de tous les critères et processus de la Commission et permettre à celle-ci de se préparer à un examen externe. L'autoévaluation s'est terminée en décembre 2009, et la Commission a pris connaissance en janvier des recommandations formulées dans le rapport intermédiaire. Les 20 recommandations, qui portent sur les critères de la CEQEP, la transparence de ses critères, procédures et activités, les critères d'assurance continue de la qualité de la CEQEP et la contribution de la CEQEP à l'assurance de la qualité, sont énoncées dans les pages suivantes.

Critères et normes

L'année durant, dans le cadre de son autoévaluation, la Commission s'est livrée à un examen exhaustif de tous ses critères pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes reconnues en Ontario et ailleurs. Les modifications et clarifications apportées aux critères seront communiquées dans les nouveaux guides et les nouvelles lignes directrices que la Commission prévoit faire paraître à l'été de 2010.

Les critères de la Commission ont cependant fait l'objet de mises à jour notables au cours du dernier exercice, lesquelles ont été publiées sur son site Web. La Commission a actualisé sa norme de désignation des grades à l'intention des établissements privés et publics ainsi que sa norme de désignation des diplômes décernés par les collèges. De nouveaux critères de référence relatifs à l'éducation à distance et au volet d'arts libéraux des programmes de premier cycle ont également été élaborés. Outre la mise à jour de ses normes et critères, la Commission a examiné ses politiques et ses procédures dans le but d'en accroître l'efficacité et celle du processus d'examen.

Sondage approfondi

Dans les précédents rapports annuels, nous avons rendu compte des résultats d'un sondage annuel auprès des demandeurs et des évaluateurs. Ce sondage, mené chaque année par le secrétariat, sert à déterminer ce qui fonctionne bien et ce qui aurait intérêt à être amélioré.



Pour la première fois, nous avons demandé à une tierce partie de mener un sondage approfondi comprenant des entrevues avec des intervenants clés ainsi qu'un questionnaire à administrer aux titulaires de consentement, aux évaluateurs et aux organismes d'assurance de la qualité d'autres provinces. On peut trouver un compte rendu de ce sondage approfondi dans une section ultérieure du présent rapport.

Séance de réflexion des membres de la Commission

La capacité de la CEQEP de mener à bien ses activités dépend de la disposition de personnes hautement qualifiées et très occupées à contribuer à ses délibérations. En novembre, la Commission a tenu une séance de réflexion spéciale afin d'examiner ses responsabilités ainsi que le contexte et les répercussions de ses activités. Les membres de la Commission ont rédigé l'ébauche d'un énoncé de mission qu'on peut trouver au début du présent rapport; à l'appui de cette vision, ils ont révisé leurs principes directeurs :

- Responsabilité et écoute à l'égard du ministre et des autres intervenants
- Transparence des critères et des processus
- Collaboration, collégialité et consultation
- Évaluation fondée sur des normes
- Encourager l'appropriation et la responsabilisation à l'égard de l'assurance et de l'amélioration de la qualité
- Prise de décisions basée sur les faits
- Ouverture au changement
- Équité et éthique

Cette vision et ces principes directeurs guideront les délibérations de la Commission ainsi que la formulation des recommandations à l'intention du ministre. En février, les membres de la Commission ont adopté une série d'engagements. Ces engagements, publiés intégralement dans les guides de la Commission, visent à maintenir l'efficacité de la Commission dans son ensemble et à assurer l'équité de toutes les procédures, recommandations et décisions de la CEQEP.

Université Algoma

La loi établissant l'Université Algoma comme un établissement indépendant, habilité à décerner des grades universitaires, a été promulguée le 29 mai 2008 et a reçu la sanction royale le 18 juin de la même année. Cette loi prévoit une attribution progressive du droit de conférer des grades; notamment, l'université est habilitée dès le départ à décerner des grades pour les programmes de premier cycle qu'elle offrait déjà en partenariat avec l'Université Laurentienne au moment de l'adoption de la loi, et le pouvoir de conférer d'autres grades lui sera attribué ultérieurement par proclamation.

L'Université Algoma ne dispose pas du plein pouvoir de conférer des grades aux termes de la loi qui la régit, et est tenue par la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire* de demander le consentement du ministre pour pouvoir offrir de nouveaux programmes menant à l'obtention d'un grade. Toutes les demandes de consentement doivent être soumises à l'examen de la Commission de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire et faire l'objet d'une recommandation de la Commission pour que le ministre puisse décider ou non d'accorder son consentement.

Cette année, la Commission a reçu trois demandes de consentement de l'Université Algoma et a présenté deux recommandations au ministre. Les membres de la Commission sont heureux de contribuer, par leurs compétences, à la mise en place des éléments nécessaires pour permettre de dispenser des programmes de qualité.

Examen de la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire*

Le ministre a entrepris l'examen interne de la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire* en décembre 2006. On avait déterminé qu'il était opportun et approprié de procéder à cet examen afin d'harmoniser pleinement et adéquatement la Loi et le nouveau cadre amélioré de l'éducation postsecondaire pour l'Ontario. L'examen se poursuit.

Activités nationales

La Commission mène ses activités dans le contexte d'échanges nationaux et internationaux sur les normes et les pratiques d'assurance de la qualité. Depuis sa création, le secrétariat de la CEQEP entretient des discussions continues avec d'autres organismes canadiens d'assurance de la qualité, notamment les suivants :

- La Degree Quality Assessment Board de la Colombie-Britannique;
- Le Campus Alberta Quality Council;
- La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes; ainsi que les représentants ministériels responsables de la législation applicable à l'attribution des grades dans toutes les provinces et tous les territoires.

L'une des recommandations de l'autoévaluation veut que la Commission mène des discussions avec ses homologues canadiens en vue d'établir un réseau canadien d'assurance de la qualité. Il est impératif de mettre un tel réseau sur pied pour pouvoir diffuser les meilleures pratiques, harmoniser les normes au besoin, et faciliter la reconnaissance des crédits et des titres. Je me réjouis à l'avance d'assister à la création de ce réseau.

Activités internationales

Madame Virginia Hatchette, ph. D., a représenté la CEQEP à la conférence annuelle et au forum sur l'agrément, intitulé « Accreditation's Future: Building on Strengths...Creating Opportunities », du Council for Higher Education Accreditation, tenus en janvier à Washington, D.C. La conférence et le forum international portaient sur des sujets d'un intérêt crucial pour la CEQEP et les administrateurs de l'éducation postsecondaire en Ontario, notamment la qualité et la responsabilisation, les usines à diplômes et les usines à accréditation, les tendances et activités actuelles en enseignement supérieur, et les changements touchant les pratiques internationales d'assurance de la qualité.

Étant membre du conseil d'administration du Réseau international des organismes de promotion de la qualité en enseignement supérieur, je me réjouis de participer au forum des membres qui aura lieu à Windhoek, en Namibie, en mai 2010. Ce forum traite de questions d'un intérêt primordial pour la CEQEP et offre la possibilité d'échanger des idées sur les meilleures pratiques d'assurance de la qualité avec des collègues de différents pays. C'est l'une des activités importantes que poursuit la CEPEQ pour demeurer apte à remplir son mandat.

Membres de la Commission

Nous avons la grande chance de compter des personnes extrêmement compétentes au sein de la Commission. Je tiens à remercier les quatre membres sortants pour leur travail infatigable et leur dévouement. Après avoir siégé à la Commission pendant huit ans, Ian Mugridge a terminé son mandat en juin 2009. Konata Lake, qui s'est joint à la Commission en 2004, nous a également quittés en juin. Richard Pinnock et Patricia M. Rowe ont siégé à la Commission jusqu'en décembre 2009. Au nom de tous les membres, je remercie nos quatre ex-collègues des contributions qu'ils ont apportées aux délibérations de la Commission durant leurs mandats respectifs.

En novembre dernier, la Commission accueillait Robert (Squee) Gordon dans ses rangs. M. Gordon a œuvré pendant plus de 45 ans dans le domaine de l'éducation publique. Il a notamment été président du Collège Dawson, à Montréal, pendant 7 ans et président du Humber College Institute of Technology and Advanced Learning, à Toronto, pendant 25 ans. En plus d'avoir longtemps siégé à de nombreux conseils et comités, M. Gordon est membre de l'Ordre de l'Ontario.

Enfin, j'ai moi-même eu le plaisir d'être nommé pour un mandat supplémentaire de deux ans. Je suis très heureux de pouvoir continuer de contribuer à la qualité de l'éducation postsecondaire en Ontario jusqu'en 2011.

Secrétariat

Je tiens à remercier le personnel du secrétariat pour le dévouement dont il a fait preuve durant cette année extrêmement occupée et productive. En plus de s'acquitter de sa charge habituelle de demandes et de coordonner les réunions courantes de la Commission, le personnel a organisé une séance de réflexion fort réussie et a prêté son soutien à l'examen interne de la Commission. L'autoévaluation de la CEQEP, qui consistait à examiner tous les aspects de nos opérations des sept dernières années, était une entreprise de taille. Dans le cadre de cet examen, le secrétariat a mené une quantité considérable de recherches et produit un nombre tout aussi impressionnant de documents pour la Commission. L'examen continu des normes et des critères de la Commission est rendu possible par les recherches incessantes que mène le secrétariat sur les normes suivies dans d'autres provinces et pays, et par l'analyse qu'il fait de leur pertinence pour l'Ontario. Les membres de la Commission et moi félicitons notre directrice générale, Virginia Hatchette, qui a su assurer le leadership nécessaire au secrétariat durant cette année aussi chargée que gratifiante.



Dale Patterson

Message de la directrice générale



Le secrétariat a connu une année chargée et productive. Notre activité principale a consisté à entreprendre un examen interne détaillé de tous les processus et critères de la CEQEP ainsi que des opérations du secrétariat. Nous avons identifié plusieurs changements et améliorations à apporter et, parallèlement à leur mise en œuvre, nous produirons un rapport final qui servira de base à l'examen externe prévu pour la prochaine année.

Cette année, j'ai structuré mon message suivant les recommandations de l'examen interne pour rendre compte de nos réalisations et faire part des travaux que nous comptons entreprendre.

Critères et publications de la CEQEP

L'examen interne a révélé que certaines des exigences de la Commission n'étaient pas bien comprises des demandeurs, tandis que d'autres devaient être mises à jour pour tenir compte des nouvelles pratiques et des attentes qui ont évolué depuis l'établissement de la Commission. On a recommandé que la Commission :

- entreprenne un examen approfondi de tous ses critères pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes reconnues en Ontario et ailleurs;
- révise ses guides à l'intention des demandeurs, ses lignes directrices en matière de soumission et ses lignes directrices à l'intention des évaluateurs de la qualité et des évaluateurs d'établissements, et en publie la version révisée.

Comme le président le mentionne dans son message, nous avons entrepris un examen approfondi de toutes les normes et de tous les critères de référence de la CEQEP afin de nous assurer qu'ils sont compatibles avec les normes reconnues en Ontario et ailleurs. Dans le cadre de cet exercice, nous avons mené des recherches sur les critères utilisés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne. Dans certains cas, nous avons obtenu des rapports d'experts pour compléter les données de recherche du secrétariat et les consultations menées auprès d'intervenants d'autres pays.

Nous avons révisé un certain nombre de critères, plus particulièrement en ce qui a trait à la désignation des diplômes décernés par les collèges, aux exigences applicables à l'éducation à distance et aux résultats escomptés des programmes d'études en arts libéraux. Les intervenants ont été informés de la mise à jour des normes et des critères de référence sur le site Web de la Commission l'année durant. La révision des publications est en cours, et la nouvelle version des documents sera publiée l'an prochain.

Transparence des critères, des procédures et des activités

Les principaux moyens dont dispose la CEQEP pour informer le public sont son site Web et ses publications (dont les guides, les lignes directrices en matière de soumission et les rapports annuels).

La Commission divulgue ses recommandations à l'intention du ministre sur les demandes de consentement, ainsi que les décisions du ministre, sur le site Web de la CEQEP. La Commission a apporté plusieurs fois des améliorations à son site Web depuis sa création, par suite des sondages annuels et en réponse à d'autres commentaires. La plus récente mise à jour du site Web, lancée en janvier 2009, tient compte de commentaires soumis par les demandeurs, les évaluateurs et le personnel du ministère.

Au terme de l'examen interne, la Commission publiera la nouvelle version des guides, des lignes directrices et des documents relatifs au renouvellement. Bien que ces documents officiels soient nécessaires en soi pour informer les intervenants, il a été recommandé que la Commission élabore une stratégie explicite de communication et de publication.

Critères d'assurance continue de la qualité de la CEQEP

Depuis sa création, la Commission a mené des sondages annuels afin de guider ses activités d'amélioration continue. Le secrétariat reçoit aussi régulièrement des commentaires informels de la part des demandeurs et des évaluateurs. Cette année, nous avons chargé une tierce partie de mener un sondage approfondi auprès des intervenants dans le but d'évaluer les critères et les processus de la Commission ainsi que les services du secrétariat de la CEQEP. Nous rendons compte des résultats de ce sondage dans le présent rapport.



On discute beaucoup, et de plus en plus fréquemment, de l'assurance continue de la qualité des organismes d'assurance de la qualité eux-mêmes. On considère comme une pratique exemplaire de la part des organismes d'assurance de la qualité le fait d'évaluer leur mission et leurs objectifs, l'efficience et l'efficacité de leurs méthodes d'assurance de la qualité ainsi que l'uniformité d'application de leurs critères et procédures, et de veiller à ce que ces critères et procédures demeurent pertinents par rapport aux objectifs de l'organisation, des établissements et, s'il y a lieu, du gouvernement.

Par conséquent, il a été recommandé que la Commission :

- élabore une stratégie globale en vue d'assurer de façon continue la qualité de ses propres services;
- élabore une norme d'assurance continue de la qualité comprenant des objectifs ainsi que les résultats escomptés, d'après laquelle elle pourra évaluer ses activités;
- établisse comme exigences, dans le cadre de sa stratégie globale d'assurance de la qualité :
  - un examen interne périodique et complet;
  - la collecte et le suivi des commentaires des intervenants internes, et la formulation de réponses à ces commentaires;
  - une évaluation externe périodique;
  - la prise en compte des commentaires issus des évaluations externes;
  - l'administration, tous les cinq à sept ans, d'un sondage approfondi auprès des intervenants;
- se fonde sur le sondage approfondi de 2009 pour concevoir le sondage annuel;
- aligne le sondage annuel sur une stratégie plus globale d'assurance continue de la qualité;
- demande à un tiers indépendant d'administrer le sondage et d'en analyser les résultats;
- élabore une stratégie et une procédure pour rendre compte des résultats des sondages, donner suite aux problèmes signalés par les répondants et consigner ces renseignements ainsi que les mesures prises.

L'autoévaluation réalisée cette année est l'élément fondamental de notre stratégie d'assurance continue de la qualité. Le rapport final découlant de cet examen formera la base de l'évaluation externe qui sera menée au cours du prochain exercice.

Contributions de la CEQEP à l'assurance de la qualité

Le secrétariat de la CEQEP participe activement aux travaux du sous-comité de l'assurance de la qualité du Comité des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). En consultation avec les intervenants provinciaux et nationaux, le sous-comité a rédigé la *Déclaration ministérielle sur l'assurance de la qualité des programmes d'enseignement menant à des grades au Canada*. Outre l'Ontario, cinq provinces (l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard) ont mis la Déclaration ministérielle en œuvre. Nos téléconférences régulières avec les directeurs d'autres organismes d'assurance de la qualité dont les responsabilités sont semblables à celles de la CEQEP, notamment la Degree Quality Assessment Board (DQAB) de la Colombie-Britannique, le Campus Alberta Quality Council (CAQC) et la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), nous permettent d'échanger de l'information sur des sujets d'intérêt commun et sur l'évolution des dossiers dans nos provinces respectives. Il a été recommandé que :

- le secrétariat mène des discussions avec nos homologues canadiens en vue d'établir un réseau canadien d'assurance de la qualité;
- le président et les membres du secrétariat assistent régulièrement aux conférences du RIOPQUES, du CHEA et d'autres organismes d'assurance de la qualité;
- le secrétariat :
  - participe aux échanges entre les membres du personnel des autres organismes d'assurance de la qualité;
  - rencontre régulièrement, en personne, les membres du secrétariat du DQAB, du CAQC et de la CESPM pour échanger au sujet des meilleures pratiques;
  - fasse preuve de leadership dans ses contributions aux travaux du sous-comité de l'assurance de la qualité du CMEC;
  - tienne des dossiers complets et exacts faisant état des activités de collaboration, des communications et des réalisations de la Commission.



Je me réjouis à la perspective de renforcer nos liens avec nos partenaires canadiens et étrangers en assurance de la qualité. L'un des principaux objectifs du secrétariat, cette prochaine année, consistera en l'établissement d'un réseau canadien d'assurance de la qualité.

J'ai eu le privilège d'assister, en janvier dernier à Washington, D.C., à la conférence annuelle et au forum sur l'agrément, intitulé « Accreditation's Future: Building on Strengths...Creating Opportunities », du Council for Higher Education Accreditation. La conférence et le forum représentaient, pour la Commission, une importante occasion de discuter des enjeux stratégiques et opérationnels liés à l'attribution des grades, à l'assurance de la qualité et à la protection des étudiants, de faire part des défis et des réussites de l'Ontario, ainsi que de former de nouveaux liens et d'entretenir les liens existants avec les intervenants clés de l'assurance de la qualité et de la réglementation relatives aux grades universitaires.

Secrétariat

Je suis heureuse que le Secrétariat ait été en mesure de recruter deux nouveaux membres. J'aimerais remercier les membres du personnel déjà en poste, Irene Butenko and Rosaria Cioffi, ainsi que les nouveaux membres, Helmut Reichenbächer et Janna Luettmann, pour leur travail infatigable et le dévouement dont ils ont fait preuve durant la dernière année.

En terminant, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux membres de la Commission pour les observations, les conseils et l'encadrement qu'ils nous ont prodigués durant l'autoévaluation et la mise en œuvre des recommandations qui en découlent. Nous sommes prêts à relever les défis que la prochaine année nous réserve.



Virginia Hatchette

Demandes présentées à la CEQEP

Conformément à son engagement envers la transparence, la CEQEP publie sur son site Web la liste complète des demandes traitées et de celles qui sont en cours d'étude. Tous les documents justificatifs, notamment les demandes, les recommandations de la Commission et les décisions du ministre, peuvent être consultés sur ce site.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu général des 351 demandes présentées à la CEQEP depuis sa création, en 2001, jusqu'au 31 mars 2010.

Type d'établissement	Nombre d'établissements	Demandes traitées	Demandes retirées	Demandes en cours	Total de reçues demandes
Privé	25	31	10	6	47
Public, dans la province	6	79*	2	1	82
Public, hors de la province	9	29	4	3	36
CAAT	21	177	2	7	186
Total	**61**	**316**	**18**	**17**	**351**

*Parmi les demandes présentées par des établissements publics de la province, 75 émanaient de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario et ont été étudiées par la Commission avant que l'université ne reçoive l'autorisation légale de conférer des grades.

Activités de l'exercice courant

Demandes transmises

En 2009-2010, le ministre a transmis à la Commission trente demandes à examiner. Seize d'entre elles provenaient de collèges d'arts appliqués et de technologie, treize d'établissements publics, et une d'un établissement public. Seize demandes visaient un consentement permettant d'offrir des programmes de premier cycle ou d'enseignement supérieur, cinq, le renouvellement d'un consentement existant, et neuf, une modification de consentement.

Recommandations

La Commission a fait au total trente-deux recommandations au ministre. Parmi les demandes visées, dix-huit ont été présentées par des collèges d'arts appliqués et de technologie, treize, par des établissements publics et une, par un établissement privé. Une demande a été retirée au cours de cet exercice.

Demandes à l'étude

Au 31 mars 2010, dix-sept demandes étaient à l'étude, dont sept provenant de collèges d'arts appliqués et de technologie, six, d'établissements privés et quatre autres, d'établissements publics.

Demandes transmises entre le 1er avril 2009 et le 31 mars 2010

Collèges d'arts appliqués et de technologie

Établissement	Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande
Algonquin College of Applied Arts and Technology	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Business (Hospitality and Tourism Management)
Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Technology (Architecture Interior Design)
Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning	Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Technology (Integrated Advanced Manufacturing Technology)
Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Design & Entrepreneurship
Fanshawe College of Applied Arts and Technology	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Interior Design)
Georgian College of Applied Arts and Technology	Modification (révision du programme)	Bachelor of Applied Business (Automotive Management)
Georgian College of Applied Arts and Technology	Modification (révision du programme)	Bachelor of Applied Business (Golf Management)
Georgian College of Applied Arts and Technology	Modification (révision du programme)	Bachelor of Applied Human Services (Police Studies)
Georgian College of Applied Arts and Technology	Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Business (Automotive Management)
Georgian College of Applied Arts and Technology	Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Business (Golf Management)
Georgian College of Applied Arts and Technology	Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Human Services (Police Studies)
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning	Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Business (Accounting)
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Journalism
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Child and Youth Care
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Public Relations
Sheridan College Institute of Technology and Advanced Learning	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Music Theatre Performance)

Demandes transmises entre le 1er avril 2009 et le 31 mars 2010 continué

Établissements privés

Établissement	Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande
Canadian Memorial Chiropractic College	Renouvellement de consentement	Doctor of Chiropractic

Établissements publics

Établissement	Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande
Algoma University	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Grades honorifiques
Algoma University	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Science (Biology)
Algoma University	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Social Work
Charles Sturt University	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Business Administration (Accounting)
Charles Sturt University	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Business Administration (Human Resource Management)
Charles Sturt University	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Business Administration (Marketing)
Charles Sturt University	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Science (Nursing)
Charles Sturt University	Renouvellement de consentement	Bachelor of Primary Education Studies
Dalhousie University	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Master of Business Administration (Financial Services)
Mount Saint Vincent University	Renouvellement de consentement	Master of Education (Literacy Education)
Niagara University	Renouvellement de consentement	Master of Science (Education)
University of New Brunswick	Modification (révision du programme)	Bachelor of Nursing – Ajout de cours de transition
University of New Brunswick	Renouvellement de consentement	Bachelor of Nursing

Recommandations faites par la Commission entre le 1er avril 2009 et le 31 mars 2010

Collèges d'arts appliqués et de technologie

Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande	Recommandation de la Commission	Décision du ministre
Algonquin College of Applied Arts and Technology Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Business (Hospitality and Tourism Management)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Public Relations)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Technology (Integrated Advanced Manufacturing Technology)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Fanshawe College of Applied Arts and Technology Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Early Childhood Leadership)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Fanshawe College of Applied Arts and Technology Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Interior Design)	Demande retirée	
George Brown College of Applied Arts and Technology Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Early Childhood Leadership)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Georgian College of Applied Arts and Technology Modification (révision du programme)	Bachelor of Applied Arts (Interior Design)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Georgian College of Applied Arts and Technology Modification (révision du programme)	Bachelor of Applied Business (Automotive Management)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Georgian College of Applied Arts and Technology Modification (révision du programme)	Bachelor of Applied Business (Golf Management)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Georgian College of Applied Arts and Technology Modification (révision du programme)	Bachelor of Applied Human Services (Police Studies)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Georgian College of Applied Arts and Technology Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Business (Automotive Management)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Georgian College of Applied Arts and Technology Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Business (Golf Management)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Georgian College of Applied Arts and Technology Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Human Services (Police Studies)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Business (Accounting)	Communiquée au ministre	En attente
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning Modification (révision du programme)	Bachelor of Applied Music (Contemporary Music)	Accorder le consentement	Consentement accordé
La Cité collégiale d'arts appliqués et de technologie Renouvellement de consentement	Baccalauréat en technologie appliquée (biotechnologie)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Sheridan College Institute of Technology and Advanced Learning Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Early Childhood Leadership)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Sheridan College Institute of Technology and Advanced Learning Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Photography)	Accorder le consentement	Consentement accordé

Recommandations faites par la Commission entre le 1er avril 2009 et le 31 mars 2010 continué

Établissements privés

Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande	Recommandation de la Commission	Décision du ministre
Pontifical Institute of Mediaeval Studies Offrir un programme menant à l'obtention d'un gradeMediaeval Studies Doctorate (MSD)		Communiquée au ministre	En attente

Établissements publics

Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande	Recommandation de la Commission	Décision du ministre
Algoma University Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Grades honorifiques	Refuser le consentement	Consentement accordé
Algoma University Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Science (Biology)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Central Michigan University Renouvellement de consentement	Master of Arts (Education)	Communiquée au ministre	En attente
Charles Sturt University Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Science (Forensic Biotechnology)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Charles Sturt University Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Secondary Education Studies	Accorder le consentement	Consentement refusé
Charles Sturt University Renouvellement de consentement	Bachelor of Primary Education Studies	Consentement accordé	Accorder le consentement
Charles Sturt University Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Business Administration (Accounting)	Communiquée au ministre	En attente
Charles Sturt University Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Business Administration (Human Resource Management)	Communiquée au ministre	En attente
Charles Sturt University Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Business Administration (Marketing)	Communiquée au ministre	En attente
Mount Saint Vincent University Renouvellement de consentement	Master of Education (Literacy Education)	Accorder le consentement	Consentement accordé
Niagara University Renouvellement de consentement	Master of Science (Education)	Communiquée au ministre	En attente
University of New Brunswick Abandon du programme	Bachelor of Nursing (Degree Completion Program)	Accorder le consentement	Consentement accordé
University of New Brunswick Modification (révision du programme)	Bachelor of Nursing – Ajout de cours de transition	Communiquée au ministre	En attente

Recommandations faites par la Commission avant le 1er avril 2009

Le ministre examine la ou les recommandations de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire au moment où il décide s'il y a lieu ou non d'accorder son consentement. De plus, avant de rendre une décision sur une demande de consentement, le ministre examine, à titre de critère, *toute politique plus vaste du gouvernement de l'Ontario qui s'y rapporte ou les conséquences financières que pourrait avoir le consentement*. On compte à l'heure actuelle deux demandes à l'égard desquelles la Commission a fait une recommandation avant l'exercice en cours et dont le ministre n'a pas terminé l'examen.

Établissements privés

Établissement	Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande	Recommandation de la Commission	Décision du ministre
Adler School of Professional Studies	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Master of Psychology	Communiquée au ministre	En attente
Canadian College of Naturopathic Medicine	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Naturopathic Medicine	Communiquée au ministre	En attente

Demandes à l'étude au 31 mars 2010

Collèges d'arts appliqués et de technologie

Établissement	Date de transmission	Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande
Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning	6 juillet 2009	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Architecture Interior Design)
Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning	18 novembre 2009	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Design & Entrepreneurship
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning	15 décembre 2009	Modification (changement de désignation)	Bachelor of Applied Business (Accounting)
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning	18 décembre 2009	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Journalism
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning	22 janvier 2010	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Child and Youth Care
Humber College Institute of Technology and Advanced Learning	22 janvier 2010	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Public Relations
Sheridan College Institute of Technology and Advanced Learning	21 mai 2009	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Applied Arts (Music Theatre Performance)

Établissements privés

Établissement	Date de transmission	Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande
Canadian Memorial Chiropractic College	21 mai 2009	Renouvellement de consentement	Doctor of Chiropractic
RCC Institute of Technology	11 février 2009	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Interior Design
RCC Institute of Technology	11 février 2009	Renouvellement de consentement	Bachelor of Business Information Systems *
RCC Institute of Technology	11 février 2009	Renouvellement de consentement	Bachelor of Technology (Electronics Engineering Technology)

Établissements publics

Établissement	Date de transmission	Demande en vertu de la Loi	Objet de la demande
Algoma University	21 janvier 2010	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Social Work
Charles Sturt University	27 juillet 2009	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Bachelor of Science (Nursing)
Dalhousie University	21 janvier 2010	Offrir un programme menant à l'obtention d'un grade	Master of Business Administration (Financial Services)
University of New Brunswick	22 juillet 2009	Renouvellement de consentement	Bachelor of Nursing

*L'établissement demande que le titre du programme, « Bachelor of Technology (Computer Information Systems) », soit changé pour « Bachelor of Business Information Systems ».

Évaluateurs de la qualité

La Commission compte sur les compétences de nombreux universitaires et gestionnaires supérieurs qui, à titre de membres des comités d'évaluation de la qualité, examinent la rigueur de l'enseignement des programmes proposés ainsi que l'aptitude des établissements à les dispenser. Les membres de ces comités d'évaluation de la qualité étudient les demandes et rédigent des rapports à l'intention de la Commission. Depuis la création de cette dernière, en 2001, plus de 300 personnes ont été membres de ces comités.

Nous remercions les 44 personnes-ci-dessous pour leur participation aux travaux des comités d'évaluation de la qualité au cours de l'exercice visé par le présent rapport :

Adam, Stuart, Ph. D.	Carleton University
Ageloff, Scott, M. Arch.	New York School of Interior Design
Anderson, Terry, Ph. D.	Athabasca University
Andrusyszyn, Mary-Anne, IA, Ed. D.	University of Western Ontario
Angell, Brent, Ph. D.	University of Windsor
Anglin, James, Ph. D.	University of Victoria
Arnold, Stephen J., Ph. D.	Queen's University
Beechy, Tom, DBA	Université York
Boritz, J. Efrim, Ph. D., CA	University of Waterloo
Bottorff, Joan, Ph. D.	University of British Columbia
Burke, Ron, Ph. D.	Université York
Campbell, Terry, Ph. D.	Nipissing University
Cukier, Wendy, Ph. D.	Ryerson University
De Val, Dorothy, Ph. D.	Université York
Dixon, Brian, Ph. D.	University of Waterloo
Gekas, George, Ph. D.	Ryerson University
Haughey, Margaret, Ph. D.	Athabasca University
Heydon, Rachel, Ph. D.	University of Western Ontario
Hill, Jessica, MSW	Partenariat canadien contre le cancer
Ibrahim, A. Bakr, Ph. D.	Université Concordia
Ibrahim, Ragai, Ph. D.	Université Concordia
Joppe, Marion, Ph. D.	University of Guelph
Karlen, Mark, Ph. D.	Moore College of Art and Design
Karpan, Cynthia, Ph. D.	Université du Manitoba
Killoran, Isabel, Ph. D.	Université York
Kunesh, Gregory, D., Ph. D.	University of Oklahoma
Lewis, Robert, B.A.	Université York
Lynam, Judith, Ph. D.	University of British Columbia
Mullaly, Robert, Ph. D.	Université du Manitoba
Murgatroyd, Steve, Ph. D.	Murgatroyd Communications and Consulting Inc.
Murphy, Sharon, Ph. D.	Université York
Normand, Martin C., Ph. D.	Université du Québec à Trois-Rivières
O'Neill, Thomas, Ph. D.	Brock University
Peter, Elizabeth, Ph. D.	University of Toronto
Poldma, Tiiu, Ph. D.	Université de Montréal
Sackney, Larry, Ph. D.	University of Saskatchewan
Sainty, Barbara, Ph. D., CA	Brock University
Saxon, Robert, MFA	École d'art et de design de l'Ontario
Smith, Ronald D., Ph. D.	Buffalo State University of New York
Stewart, Carole, Ph. D.	University of Guelph
Walton, Nancy, Ph. D.	Ryerson University
White, Brian, Ph. D.	Royal Roads University
Wilson, Laurie J., Ph. D.	Brigham Young University
Zahavich, Alex, Ph. D.	Southern Alberta Institute of Technology

Comités de la Commission



Outre les comités d'évaluation, la Commission peut constituer d'autres comités consultatifs pour aider à l'examen des demandes. La Commission compte trois de ces comités.

Comité d'examen des établissements

Ce comité permanent a été établi par la Commission pour examiner la solidité et la capacité organisationnelles des établissements privés qui présentent une demande de consentement. La Commission créée un comité d'évaluation formé de membres du comité d'examen des établissements pour étudier chaque demande présentée par un établissement privé.

Les membres du comité d'examen des établissements sont :

Neil Henry
Ian Mugridge, ph. D.
John Munro, ph. D.
Stephen Murgatroyd, ph. D.
Sam Scully, ph. D.
John Watson, ph. D.

Comité de l'éducation à distance

La Commission a révisé en profondeur les critères applicables aux demandes des établissements qui proposent de recourir à la technologie de l'apprentissage en ligne pour dispenser un programme menant à l'obtention d'un grade. Pour assurer un examen rigoureux de ces demandes, la Commission a créé un comité permanent sur l'éducation à distance dont les membres possèdent de solides connaissances sur l'enseignement à distance et la technologie éducative.

La Commission forme un sous-comité composé des membres suivants du comité de l'éducation à distance pour examiner les demandes qui comportent un volet d'apprentissage en ligne :

Terry Anderson, ph. D
Michael G. Moore, ph. D.
Tony Bates, ph. D.
Craig Montgomerie, ph. D.
Stephen Murgatroyd, ph. D.

Comité des arts libéraux

Les normes de la Commission qui s'appliquent aux diplômes de premier cycle comportent comme exigence que les titulaires doivent avoir acquis des connaissances et des compétences qui relèvent non seulement de leur domaine d'études particulier, mais aussi d'autres disciplines. Par conséquent, la Commission exige que les programmes menant à un diplôme de premier cycle comprennent, outre le principal domaine d'études, un volet important d'arts libéraux.

Cette année, la Commission a établi un comité permanent des arts libéraux dont les membres sont spécialistes de l'étude des arts libéraux ou de l'éducation générale dans une perspective pédagogique. Les personnes suivantes ont été nommées membres de ce comité :

Jerry Gaff, ph. D.
Paul W. Ranieri, ph. D.
Peter Emberley, ph. D.
Carole Stewart, ph. D.

La Commission forme un sous-comité composé de membres du comité des arts libéraux pour examiner les demandes qui visent à offrir un programme menant à l'obtention d'un diplôme universitaire de premier cycle.

Sondage approfondi de 2009



Dans le cadre de son examen interne, la CEQEP a chargé une tierce partie de mener un sondage détaillé auprès des intervenants clés. Le sondage comprenait deux principaux volets :

- Une entrevue qualitative auprès de membres clés du ministère qui avaient des responsabilités à l'égard de la CEQEP ou des rapports avec la Commission, de membres actuels et d'ex-membres de la Commission, et de demandeurs dont la demande a été refusée;
- Un sondage auprès de titulaires de consentement, d'évaluateurs et d'autres organismes d'assurance de la qualité.

Vingt-sept entrevues téléphoniques ont été menées, et 127 personnes ont rempli le questionnaire de sondage en ligne. Les principaux résultats du sondage sont résumés ci-dessous.

Entrevues qualitatives

Dans le cadre du volet qualitatif du sondage, on a interviewé des membres clés du personnel du ministère, des membres actuels et des ex-membres de la Commission ainsi que des demandeurs dont la demande avait été refusée, afin de les sonder à propos de leurs rapports avec la CEQEP et le secrétariat et de recueillir leurs suggestions d'améliorations.

Personnel du ministère

Outre les questions susmentionnées, on a interrogé les membres clés du personnel du ministère sur les points suivants :

- Leur connaissance du mandat de la CEQEP;
- La clarté du mandat et des fonctions de la CEQEP;
- La clarté du rôle et des services du secrétariat;
- L'évolution des processus et des critères de la Commission.

Résultats

- Le personnel était relativement certain de bien comprendre le mandat de la Commission, mais était également d'avis que le mandat n'est pas toujours clair pour d'autres intervenants, en particulier les établissements à l'extérieur de la province et les établissements privés;
- Certains membres du personnel ont émis l'opinion que les rôles de la Commission et du secrétariat n'étaient pas assez clairs;
- La plupart des membres du personnel étaient conscients des améliorations apportées au processus d'examen pour le rendre plus efficace et permettre de déterminer quels établissements nécessitent plus de rigueur et lesquels en nécessitent moins.

Membres actuels et ex-membres de la CEQEP

Outre les questions sur le secrétariat et les éventuelles améliorations à apporter, les membres et ex-membres de la CEQEP ont été invités à faire des observations sur les points suivants :

- Les processus et documents d'orientation;
- Les processus de la Commission, leurs lacunes et les points à améliorer, et la comparaison entre la CEQEP et d'autres commissions;
- Le rôle des évaluateurs et la qualité des rapports d'évaluation.

Résultats

- La plupart des membres de la CEQEP avaient une opinion généralement positive des documents d'orientation; ils ont toutefois ajouté que des instructions écrites et verbales seraient utiles.
- Tous les membres de la CEQEP :
  - étaient d'avis que les processus sont demeurés assez cohérents. Certaines améliorations ont été suggérées, particulièrement en ce qui concerne le renouvellement des consentements et l'ouverture à l'endroit des programmes novateurs et aux milieux non urbains;
  - comprenaient le rôle des évaluateurs, et étaient généralement satisfaits des rapports d'évaluation.
- Les membres de la CEQEP ont souligné le fait que le secrétariat actuel avait amélioré les processus de la Commission, qu'il était vu comme extrêmement efficace, et qu'il assurait un excellent soutien. Ils ont par ailleurs observé que le manque de ressources du secrétariat demeurait une source de préoccupation constante.

Demandeurs dont la demande a été refusée

Enfin, on a sondé les demandeurs dont la demande avait été refusée à propos des points suivants :

- Leur connaissance des processus de la CEQEP et leur satisfaction à cet égard;
- Leur opinion du processus de demande;
- Les améliorations qu'ils suggéraient d'apporter.



Résultats

- La plupart des demandeurs dont la demande avait été refusée comprenaient bien le rôle de la Commission, mais l'interaction entre le comité d'évaluation de la qualité et la Commission leur semblait moins claire;
- Certains s'inquiètent de ce que les établissements privés semblent subir un examen plus minutieux que les autres demandeurs;
- D'après certains, les évaluateurs pourraient être plus ouverts à des modes novateurs de prestation de services, et plus sensibles à la situation particulière de certains demandeurs (en particulier les établissements privés et ceux qui se trouvent en région éloignée).

Sondage quantitatif

Titulaires de consentement et évaluateurs

Le sondage quantitatif était composé de questions sur les sujets suivants à l'intention des titulaires de consentement et des évaluateurs :

- Leur connaissance des différentes parties responsables des processus de demande et d'examen;
- Leur satisfaction à l'égard du secrétariat;
- La clarté, la cohérence, la pertinence et l'équité des normes et des critères de référence de la Commission;
- La pertinence, la clarté et l'utilité des guides et des lignes directrices à l'intention des établissements ou à l'intention des évaluateurs, selon le cas;
- Leur satisfaction à l'égard d'éléments précis du processus d'examen, par exemple la qualité du rapport ou la visite sur les lieux, et les avantages perçus, le cas échéant, du processus d'examen pour les établissements;
- Les améliorations qu'ils suggéreraient d'apporter aux normes et aux critères de référence, au processus d'examen ainsi qu'aux communications, aux processus et aux procédures du secrétariat.

On a également interrogé les titulaires de consentement sur le nombre et le type des demandes qu'ils avaient présentées, sur les autres organismes d'assurance de la qualité avec lesquels ils avaient eu des contacts, et sur leur connaissance du rôle des comités d'évaluation de la qualité.

Le sondage à l'intention des évaluateurs comportait des questions sur les sujets suivants :

- Les antécédents des évaluateurs, le nombre et le type des demandes qu'ils avaient examinées pour la Commission, et les évaluations qu'ils avaient menées pour d'autres organismes d'assurance de la qualité;
- L'orientation ou les instructions qu'ils avaient reçues, le cas échéant;
- Leur connaissance des documents de la Commission dont les demandeurs se servent pour rédiger leurs demandes;
- Les autres organismes d'assurance de la qualité qu'ils connaissent, le cas échéant.

Résultats (titulaires de consentement)

- Les rôles des différents participants aux processus d'examen et d'octroi de consentement ne semblaient pas être clairement compris par les répondants;
- La plupart des titulaires de consentement :
  - étaient satisfaits du secrétariat à tous égards;
  - avaient une opinion positive des normes et des critères de référence, à l'exception de la procédure de renouvellement;
  - trouvaient les guides et les lignes directrices clairs, mais estimaient qu'ils pourraient être améliorés;
  - étaient généralement satisfaits de l'examen;
- Les titulaires de consentement n'étaient pas satisfaits du délai exigé pour examiner une demande et accorder un consentement;
- Bon nombre de titulaires de consentement ont émis l'opinion qu'il serait utile de simplifier et de rationaliser le processus d'octroi de consentement, en particulier dans les cas de renouvellement.

Résultats (évaluateurs)

- Les rôles des différents participants aux processus d'examen et d'octroi de consentement semblaient clairs aux évaluateurs;
- Les services du secrétariat ont reçu des cotes élevées;
- Les évaluateurs trouvaient les lignes directrices et les guides clairs et conviviaux;
- Les visites sur les lieux et le processus d'examen étaient perçus favorablement en général;
- Certains ont fait valoir que l'orientation à l'intention des nouveaux évaluateurs devrait être plus structurée et plus détaillée, et qu'elle devrait comprendre des instructions écrites et verbales.

Organismes d'assurance de la qualité

Le sondage destiné aux organismes d'assurance de la qualité comprenait des questions sur les points suivants :

- La composition des organismes, leurs pratiques de recrutement et leurs responsabilités dans le cadre des processus d'assurance de la qualité;
- Le type et le nombre des demandes examinées, et les résultats des examens;
- Les variations dans le traitement des différents établissements demandeurs, le cas échéant;
- Leur connaissance de la CEQEP;
- Leurs rapports avec les autres organismes d'assurance de la qualité.

Résultats

- On constate un degré élevé de chevauchement entre les rôles et responsabilités des différents organismes dans le cadre des processus d'assurance de la qualité;
- Tous les organismes d'assurance de la qualité avaient examiné plus de 10 demandes au cours de la dernière année, et en avaient approuvé la plupart;
- Bien que tous les organismes d'assurance de la qualité connaissaient la CEQEP, aucun ne la connaissait assez bien pour pouvoir établir des comparaisons précises;
- Les organismes d'assurance de la qualité interrogés semblent participer plus souvent à des conférences nationales et internationales que la CEQEP.

Ce sondage approfondi a également servi à évaluer le rendement de la CEQEP par rapport à ses trois engagements aux termes du mandat donné par le ministre.

1. Les normes d'évaluation de la Commission sont rigoureuses et pertinentes d'un point de vue pédagogique.

- À l'exception de la procédure de renouvellement d'un consentement permettant d'offrir un programme, les titulaires de consentement s'accordaient en majorité (82 p. 100) pour dire que les normes et les critères de référence de la Commission étaient compréhensibles, que le processus était adéquat (69 p. 100), que les critères étaient appropriés (67 p. 100) et cohérents (67 p. 100), et que les normes tenaient compte des renseignements les plus importants pour tirer des conclusions sur la qualité (64 p. 100).
- Près de la moitié (46 p. 100) des titulaires de consentement ont émis l'opinion que certaines normes et certains critères de référence n'étaient pas clairs, mais leurs commentaires ne permettent pas de définir en quoi consiste ce manque de clarté.
- Quatre-vingt-douze pour cent des titulaires de consentement étaient d'avis que les lignes directrices et les guides étaient pertinents, 80 p. 100 les trouvaient clairs, et 74 p. 100 les trouvaient faciles à utiliser.
- Les normes et les critères de la Commission ont été bien cotés par la plupart des évaluateurs.

2. La compétence des évaluateurs de la Commission pour évaluer les demandes par rapport aux normes de la Commission est reconnue.

- La majorité des titulaires de consentement étaient généralement satisfaits des comités d'évaluation. Environ 60 p. 100 jugeaient que les comités étaient bien constitués et que leurs membres étaient qualifiés. Les répondants étaient d'avis que les évaluateurs connaissaient bien leur rôle et qu'ils interprétaient correctement les critères de la Commission.

3. Le processus d'examen de la Commission est juste et transparent.

- Les titulaires de consentement étaient divisés sur la question de l'équité des normes. Environ la moitié (54 p. 100) des répondants ont indiqué qu'aucun élément des normes n'était à leurs yeux injuste ou inapproprié. Parmi les titulaires de consentement qui jugeaient certaines normes ou certains critères injustes ou inappropriés, la plupart ont fait valoir que leur établissement était tenu de se conformer à des normes irréalistes ou plus strictes que celles que l'on imposait aux autres établissements, en particulier le critère voulant que 50 p. 100 des enseignants soient titulaires du grade terminal dans leur discipline (habituellement le doctorat).
- Seulement le tiers (33 p. 100) des titulaires de consentement étaient satisfaits du délai d'examen des demandes. Ils étaient aussi plutôt insatisfaits des efforts du comité d'évaluation pour mieux connaître l'établissement. Mises à part ces réserves, les titulaires de consentement étaient généralement satisfaits du processus d'examen.
- La plupart des titulaires de consentement étaient satisfaits de la visite du comité d'évaluation à leur établissement; six répondants sur dix ont accordé une note parfaite à chaque aspect de la visite sur les lieux.
- Environ le cinquième (21 p. 100) des titulaires de consentement se sont dits entièrement satisfaits du processus d'examen, et 36 p. 100, plutôt satisfaits. Vingt-trois pour cent des répondants ont dit n'être ni satisfaits, ni insatisfaits, tandis que 10 p. 100 se sont déclarés plutôt ou entièrement insatisfaits.

Amélioration continue

La CEQEP s'est engagée à assurer la transparence et l'amélioration continue de ses services. La Commission a pris connaissance des résultats du sondage de 2009 ainsi que des suggestions des répondants, et apporte dans toute la mesure du possible les améliorations recommandées à ses publications et processus.

Conformément aux recommandations découlant de l'autoévaluation, on se basera sur le sondage approfondi de 2009 pour concevoir le sondage annuel. De plus, la stratégie à long terme de la Commission en matière de sondages prévoit l'administration d'un sondage approfondi tous les cinq à sept ans.

Membres de la Commission

Président



Chef d'entreprise et leader communautaire, **Dale Patterson** (mandat : du 25 avril 2001 au 24 avril 2011) est le premier président de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire. M. Patterson est diplômé de l'Université York et vice-président directeur du Fonds de découvertes médicales canadiennes. À l'heure actuelle, M. Patterson siège au conseil d'administration de plusieurs organismes professionnels, privés et à but non lucratif, dont l'Initiative torontoise de biotechnologie et la Canadian Venture Capital Association; il est en outre le président fondateur du Biotechnology Council of Ontario. Il a par ailleurs reçu, en 2006, le prix récompensant le bénévolat remis par l'Initiative torontoise de biotechnologie. En 2009, M. Patterson a été élu membre du conseil d'administration du Réseau international des organismes de promotion de la qualité en enseignement supérieur (RIOPQUES). .

Vice-présidente



Maureen J. Morton (mandats : du 1er juillet 2001 au 31 mai 2010) a obtenu un LL.B. de la University of Toronto en 1989 et est avocate spécialiste du secteur de la technologie depuis 1991. Elle a travaillé chez Fasken Martineau DuMoulin LLP jusqu'en 1994, année où elle s'est jointe au cabinet Lerner & Associates LLP. Elle a été nommée, en février 2000, vice-présidente, puis, en 2008, première vice-présidente des affaires juridiques d'Autodata Solutions Company. Après avoir siégé au conseil d'administration de plusieurs organismes à but non lucratif, Mme Morton est actuellement membre du conseil d'administration et vice-présidente de TechAlliance of Southwestern Ontario.



Richard Barham (mandats : du 1er juillet 2007 au 30 juin 2010), retraité, possède une maîtrise de la University of Otago, en Nouvelle-Zélande, et un doctorat de la University of Alberta. Il a occupé différents postes de professeur à la University of Otago, à la University of Alberta et à la University of Guelph, où il a été directeur de département, puis doyen du College of Family and Consumer Studies. Il a exercé pendant deux trimestres la fonction de vérificateur pour l'évaluation des programmes de premier cycle menée par le Conseil des universités de l'Ontario et a été membre du groupe de travail sur la transition et la mise en œuvre de l'assurance qualité du CUO de mai 2008 à octobre 2009.



Jane Blackwell (mandats : du 1er novembre 2005 au 30 juin 2011) détient une maîtrise en éducation de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires de la Athabasca University. Depuis mai 2008, Mme Blackwell est retraitée du Collège Northern, à Kirkland Lake (Ontario), où elle enseignait les affaires et a dirigé divers projets pendant 35 ans. Chef de file du développement communautaire, Mme Blackwell a animé des ateliers et des réunions pour des groupes du collège, de communautés locales et régionales, de la province et d'autres pays. Elle a été agente d'examen des programmes collégiaux, coordonnatrice de programmes et évaluatrice pour l'Association des collèges communautaires du Canada et agente de projets pour l'ancien ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. Elle siège au conseil d'administration du Materials Joining Innovation Centre (organisme à but non lucratif ayant pour but d'aider l'industrie à résoudre ses problèmes de soudure et de raccordement de matériaux). Elle est également administratrice de la Société de développement communautaire de Kirkland & District.



Robert (Squee) Gordon (mandat : du 23 novembre 2010 au 22 novembre 2012) a œuvré pendant plus de 45 ans dans le domaine de l'éducation publique. Il a notamment été président du Collège Dawson, à Montréal, pendant 7 ans et président du Humber College Institute of Technology and Advanced Learning, à Toronto, pendant 25 ans. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en histoire, d'une maîtrise en histoire de l'Angleterre moderne, d'une maîtrise en administration scolaire, d'une maîtrise en administration publique, d'un doctorat en administration scolaire et de plusieurs doctorats honorifiques. Il a siégé pendant une longue période à de nombreux conseils et comités; il a notamment été président du Fonds de technologie de l'Ontario, de l'Association des collèges communautaires du Canada, de la League for Innovation in the Community College et du Committee of Presidents of Ontario. Il a aussi été président de la Corporation de l'Université Bishop's et de son conseil d'administration en plus d'être chef en résidence du Council for Emerging Leaders of the Conference Board of Canada. M. Gordon est également membre de l'Ordre de l'Ontario.



Ashok Dalvi (mandats : du 1er juin 2003 au 30 juin 2011), est titulaire d'un doctorat en métallurgie et science des matériaux de la McMaster University, ingénieur inscrit en Ontario et membre des instituts canadien et américain des mines, de la métallurgie et du pétrole. Il était jusqu'à récemment directeur du génie des procédés et des études stratégiques chez Vale Inco Limited, importante entreprise du secteur des métaux. Il est aujourd'hui président de Dalvi Associates Inc., société indépendante de conseil en stratégie des métaux. Il a œuvré à l'échelle internationale dans les domaines de la recherche-développement sur les procédés, de la gestion de projets et des études stratégiques.

Membres de la Commission continué



Konata Lake (mandats : du 1er octobre 2004 au 30 juin 2009) est étudiant à la Osgoode Hall Law School de l'University York, où il prépare un LL.B.; il siège au conseil de la faculté d'Osgoode en tant que représentant des étudiants. M. Lake est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de la Schulich School of Business de York. Parallèlement à ses études de premier cycle, il a siégé à titre de représentant des étudiants au conseil des gouverneurs de l'Université York et a été président du conseil d'administration du centre des étudiants de la même université.



David Leyton-Brown (mandats : du 1er juillet 2001 au 30 juin 2010) est le directeur du Collège Calumet et enseigne les sciences politiques à l'Université York. Il a précédemment occupé les fonctions de directeur général du Conseil des études supérieures de l'Ontario, de doyen de la Faculté des études supérieures de l'Université York et de président de la Northeastern Association of Graduate Schools.



Ian Mugridge (mandats : du 1er juillet 2001 au 30 juin 2009) est professeur auxiliaire au Centre for Distance Education de la Athabasca University. Ancien recteur de la British Columbia Open University et vice-président de la British Columbia Open Learning Agency, il a assumé les fonctions de vice-président adjoint à l'enseignement à la Simon Fraser University et de directeur des programmes au Commonwealth of Learning.



Richard Pinnock (mandat : du 1er juillet 2007 au 31 décembre 2009), titulaire d'un MBA de l'Université York et d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill, et membre de l'Institut des administrateurs de sociétés, est originaire du Québec. Il est actuellement administrateur délégué d'INROADS/Toronto, organisme à but non lucratif offrant de la formation en leadership et des occasions de stage d'été aux étudiants de niveau universitaire d'origine autochtone ou issus des principales minorités visibles du Canada. Il possède une expérience de 20 ans dans la communication et le marketing stratégique, acquise chez Courrier Purolator, à la Monnaie royale canadienne et chez ClientLogic (société du groupe ONEX). Ses activités bénévoles et communautaires ont aidé des milliers d'étudiants et d'adultes issus des minorités. Il se donne pour mission personnelle « d'aider tous les Canadiens à réaliser pleinement leur potentiel ».



Patricia M. Rowe (mandats : du 1er juillet 2007 au 31 décembre 2009) est professeure émérite de psychologie et ancienne doyenne de la faculté des études supérieures de la University of Waterloo. Après avoir été évaluatrice de demandes pour le compte de la CEQEP, elle œuvre actuellement comme vérificatrice pour l'évaluation des programmes de premier cycle menée par le Conseil des universités de l'Ontario. Elle a également, en tant qu'associée du Waterloo Centre for the Advancement of Co-operative Education, mené des recherches sur les effets de l'expérience professionnelle sur le début de carrière des jeunes diplômés.

Secretariat de la CEQEP

Le secrétariat est constitué d'un petit groupe d'employés du ministère dont le rôle est d'assurer un soutien administratif à la Commission. Ses activités consistent notamment à:

- rédiger les politiques, procédures et critères de la Commission;
- gérer les demandes de consentement;
- consulter les intervenants et les autres organismes d'assurance de la qualité à propos des normes et des procédures d'évaluation de la qualité;
- conseiller les demandeurs et les demandeurs éventuels quant aux exigences de la Commission;
- constituer des listes d'experts aux fins de la sélection par la Commission des évaluateurs de la qualité des programmes et des évaluateurs d'établissements;
- assurer la liaison avec les représentants du gouvernement, les associations professionnelles et les organismes de réglementation.

Au 31 mars 2010, le secrétariat est composé des membres suivants :

Directrice générale
Virginia Hatchette, Ph. D.

Conseillère principale en politiques
Irene Butenko, Ph. D.

Conseiller principal en politiques
Helmut Reichenbächer, Ph. D.

Analyste des politiques de recherche
Janna Luettmann, M.A.

Coordonnatrice de l'administration
Rosaria Cioffi

Dépenses des membres de la Commission en 2009-2010

Indemnités journalières et services	53 042,78 $
Frais de déplacement	6 200,43 $
Total :	59 243,21 $

CEQEP

Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
The Postsecondary Education Quality Assessment Board

Téléphone (416) 212-1230
Télécopieur (416) 212-6620
900, rue Bay
23e étage, édifice Mowat
Toronto (Ontario) M7A 1L2

www.peqab.ca